

ASSURANCES

LES "LIVRES BLEUS" SUR L'ASSURANCE SONT UNE SOURCE D'INSTRUCTION, POUR LES AGENTS ET LE PUBLIC, AUSSI BIEN QUE POUR LES COMPAGNIES.

S'il est juste et à propos pour un gouvernement d'examiner périodiquement les conditions des compagnies d'assurance certains se demandent s'il est bon de publier les résultats sous forme de tableaux comparatifs? L'opinion générale qui prévaut actuellement est que le contrôle du gouvernement est chose désirable. M. C. C. Sinclair, F.A.S., pose la question quant à la publication dans le *Great West Life Bulletin* de février et y répond comme suit :

"Toutes les compagnies ne sont pas égales dans leur gestion et par conséquent dans leurs résultats aux détenteurs de police. La publication des livres bleus ne peut, en conséquence, être considérée comme une occasion de comparaison envieuse entre les compagnies, mais plutôt comme une démonstration des possibilités des affaires d'assurance-vie, lorsqu'elles sont bien conduites. Si une compagnie "A" montre des frais plus élevés, un haut taux d'intérêt et une faible mortalité, il y a certainement une raison à cela, et une compagnie "B" peut-être moins heureuse sous ces rapports, en cherche la raison et essaye d'égaler sa compagnie soeur. Une rivalité bienfaisante s'ensuit et tout le ton des affaires s'en trouve relevé pour l'avantage des détenteurs de police du Dominion. Nous considérons ceci comme l'avantage que peuvent tirer les officiers des compagnies d'assurance de leur étude du livre bleu.

"Mais les rapports devraient être aussi étudiés par les agents des compagnies. Il est regrettable que chaque détenteur de police ne soit pas convaincu de l'intérêt qu'il y a à lire ce document, mais nous demandons à nos agents de se tenir soigneusement au courant des points essentiels du livre bleu et de saisir toute occasion d'éduquer leurs clients en ce qui concerne les bonnes lignes d'assurance. Nous nous sommes efforcés de souligner à nos agents les points capitaux des affaires des compagnies d'assurance-vie, car il est bien difficile d'exiger d'un agent qu'il lise le livre bleu de la première à la dernière page.

"Avant de considérer notre propre compagnie, nous nous arrêtons aux caractéristiques générales énoncées dans l'introduction. Nous pouvons dire que 1918 fut à la fois une bonne et une mauvaise année pour les compagnies d'assurance-vie. Elle fut bonne en ce sens qu'un gros montant de polices fut contracté et elle fut mauvaise du fait des nombreuses réclamations pour décès. Sous le rapport des nouvelles assurances contractées, les compagnies canadiennes montraient en 1918 une augmentation de \$6,725,694 sur 1917 contre une augmentation en 1917 de \$31,502,340 sur 1916, tandis qu'en même temps, les compagnies américaines avaient en 1918 une augmentation de \$23,545,602 contre \$16,657,915 en 1917. Ceci

indique-t-il que nous manquons de méthode dans l'organisation des agences ou dans les moyens éducatifs vis-à-vis du public? Il semble qu'ici s'offre l'occasion de montrer au public les résultats comme paraissant dans le livre bleu. Les réclamations pour décès dus à la guerre et à l'influenza combinées s'élevaient à 53.55 pour 100 des réclamations totales, comme le dit le surintendant d'assurance, les compagnies furent sujettes à une tension comme les compagnies d'assurance-vie en avaient rarement supporté le poids. Et qu'elles aient pu résister à cette crise peut être considéré comme une évidence de la solidité de leur position."

"Un tableau intéressant montre le pourcentage de terminaisons de 1913 à 1918, classifiant comme terminaisons naturelles celles par 'décès', 'incapacité' ou 'expiration' et les terminaisons restantes comme 'abandon et résiliation'. Parmi les compagnies canadiennes, le pourcentage des terminaisons naturelles augmentait de 1,297 pour 100 des risques courants en 1913, à 1,958 pour 100 en 1918, tandis que les abandons et résiliations diminuaient de 7,609 pour 100 à 5,648, pour 100 dans la même période. Bien que ce dernier pourcentage représente une amélioration, il est encore beaucoup trop élevé. Il est regrettable de voir que près de trois fois autant de ces contrats sont terminés par les détenteurs de police avant maturité par voie naturelle. Il y a là une autre opportunité pour les agents d'éduquer le public. Tout contrat d'assurance avec une compagnie réputée est une transaction profitable s'il est poussé à maturité, mais il ne peut être résilié sans perte. Les pertes subies en argent par le public assuré en 1918, par la résiliation de \$62,443,799 d'affaires sont inestimables, sans compter la perte virtuelle de la communauté par le retrait de ce gros montant de protection d'assurance.

LES TARIFS D'ASSURANCE D'AUTOMOBILES REDUITS

Les tarifs des compagnies d'assurance-automobile faisant partie de l'Automobile Underwriters' Association ont été réduits. Les changements consistent à charger pour un territoire les tarifs applicables à un territoire tarifé plus bas, comme indiqué dans les instructions suivantes aux agents: Responsabilité publique et dommages à la propriété: Les agents du territoire 2, page 5 du manuel, employeront les tarifs s'appliquant au territoire 3, page 8, pour la responsabilité publique et le dommage à la propriété.

Feu: Pas de changement dans les tarifs pour le feu.

Vol: Les agents du territoire représenté dans le tableau 1, page 23 employant les tarifs du tableau 2, page 24, pour l'assurance sur le vol. Taux minimum, 20 cents.

Collision: Le territoire 2, paraissant sur la page 6, prend les tarifs du territoire 4. Les territoires 3 et 4, paraissant sur les pages 8 et 10 prennent les tarifs du territoire 4, moins 10 pour 100.

Moyenne déductible: Tous les agents employeront une moyenne déductible de \$25.00 au lieu de \$50.00 pour collision.